



Renseignements

Pour votre inscription ou toute information complémentaire,
contactez Jean-Luc Bodet au 06 70 38 05 18 ou Gérard Raymond
au 06 81 08 56 44
Courriel : avironcognac@wanadoo.fr



COGNAC YACHT ROWING CLUB
27 RUE JEAN BART
16100 COGNAC

Visitez notre page Aviron Entreprise sur
www.aviron-cognac.fr



*Mobilisez les forces vives de
votre entreprise*

Le challenge et la réussite sont dans les gènes de votre entreprise ?

Dans les nôtres aussi !

Susciter l'émulation, favoriser les échanges, performer en équipe...

Autant de valeurs que nous partageons dans le sport et tout particulièrement au Cognac Yacht Rowing Club

Une expérience conviviale à partager avec vos équipes.

Participer à notre challenge des entreprises est un outil de management et de communication puissant au service de la cohésion de vos équipes.

Dans l'effort, la hiérarchie laisse la place aux valeurs sportives.

L'aventure humaine, le partage et la solidarité, mais aussi le plaisir de la glisse, la convivialité et la bonne humeur sont le terreau du succès.

Du vôtre, de celui de votre entreprise et de vos collaborateurs !

En quoi consiste ce challenge ?

Nous vous proposons deux temps forts, un challenge indoor et/ou un challenge sur la Charente.

Tout d'abord des séances d'aviron Indoor suivi d'un challenge composé de courses en relais, et/ou aux beaux jours, des entraînements en bateau afin de participer à une course en yolette (bateaux dont l'équipage est composé de quatre rameurs et d'un barreur).



Quelles retombées pour l'entreprise ?

Outre une évidente émulation de vos collaborateurs, vous pourrez utiliser cette participation au Challenge des Entreprises autant pour votre communication interne que pour développer une image dynamique et innovante auprès de vos clients.

A vous et à vos équipes de vous y faire remarquer !!!



Qui peut participer ?

Toute personne néophyte ou confirmée, quel que soit son sexe ou son âge.

Comment se prépare-t-on ?

Chaque challenge (indoor ou sur l'eau) se déroule sur une période de 4 semaines. Rendez-vous pour 4 séances d'entraînement d'une à deux heures chacune selon le challenge, encadrées par un moniteur du club.

Quand à lieu le challenge et qui peut y assister ?

Le challenge indoor est organisé en soirée, en fin de semaine, le challenge sur l'eau se déroulera un samedi après-midi et les deux challenges sont ouverts au public sans restrictions !

